

Arrondissement : TOUL

Type de réunion : Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat

Plutôt que de débattre de l'Ecole en général, nous avons choisi de parler du Lycée Professionnel et de notre LP en particulier :

- dans le système éducatif
- dans le bassin

1) Les points positifs

Malgré l'évolution des élèves depuis 30 ans, nous considérons que notre établissement fonctionne bien et ce pour les raisons principales suivantes :

- c'est une petite structure,
- le cadre est agréable (espaces verts),
- il y a un respect des locaux,
- il y a un respect entre les membres de la communauté scolaire (élèves / professeurs / agents...)
- 95% des élèves entrants en sept 2003 sont venus au lycée sur leur premier choix,
- nous utilisons des méthodes de travail permettant de re-motiver les élèves, les valoriser, les amener à une poursuite d'études (Ex : les PPCP fonctionnent car l'interdisciplinarité était appliquée dans l'établissement bien avant l'officialisation de ceux-ci),
- la présence d'aide-éducateurs est efficace en salle e-Lorraine ainsi que pour le soutien aux élèves en difficulté.

2) Les points négatifs

- Les locaux sont plus ou moins en décalage avec les directives de sécurité, d'ergonomie prônée (des salles plus professionnelles sont nécessaires).
- Il manque des postes de surveillance (1 seul CPE, 5 surveillants pour 365 élèves et un internat sur 2 étages).
- Une cantine située en dehors de l'établissement.
- L'infirmière, en congé de maternité, n'a pas encore été remplacée.
- L'Assistante sociale est présente seulement 2 demi-journées par semaine, ce qui est notoirement insuffisant au vu des situations difficiles de nos élèves.
- Le budget de la Région est en régulière diminution : si cela s'explique par des diminutions d'effectif, certains frais de fonctionnement n'en sont pas pour autant réduits et les possibilités de sorties pédagogiques en particulier sont considérablement restreintes.

3) Les points à améliorer

- La connaissance et la reconnaissance du Lycée Professionnel par nos instances hiérarchiques, en particulier par le Ministère : nous n'avons pas l'impression que les propos récents du Ministre soient partagés par certains responsables.
- La valorisation du Lycée Professionnel par rapport à l'apprentissage.
- Les professeurs d'enseignement professionnel sont les mieux à même pour présenter aux élèves de 3^e de collège les filières de formation qu'ils dispensent : nous souhaitons que soit reconnue comme mission des professeurs de LP cette démarche d'information et de valorisation de la voie professionnelle et que des moyens en temps (inclus dans la DHG) et en argent soient explicitement alloués.
- L'information des professeurs de collège sur la voie professionnelle.
- Le blocage des dossiers d'élèves de Bac Pro pour un BTS en formation initiale.
- La motivation des entreprises pour accueillir des élèves de Bac Pro pour un BTS en alternance.
- Le renforcement des liens avec la Région.
- La responsabilisation de l'ensemble des collègues à la marche de l'établissement.

Thème N°7 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

En terme d'orientation

L'objectif général de la loi d'orientation de 1989, était d'amener pour une classe d'âge à 80% au baccalauréat. Aujourd'hui les statistiques indiquent une réalisation partielle de 61%, et 10 à 15% d'élèves qui sortent du système scolaire sans diplôme.

Cet objectif a donc formaté un système d'orientation aussi bien dans les discours que dans les esprits, de procédures de sélection vers les secondes générales sans valoriser ou présenter de manière objective les filières professionnelles. La conséquence est qu'un potentiel non négligeable d'élèves orientés vers ces secondes ont connu une situation d'échec les conduisant à une réorientation tardive.

C'est pourquoi, un travail de fond de re-médiation de l'image des filières professionnelles est entreprise et doit être poursuivi quant à la promotion des lycées professionnels et des formations proposées.

Les premières actions mises en œuvre ont consisté à sensibiliser les professeurs de collèges aux filières proposées dans notre lycée professionnel et à les présenter à leurs élèves préalablement sélectionnés sur des critères autres que les résultats scolaires.

Ces réunions d'information ont été suivies de périodes de « mini-stage » de découverte du lycée professionnel dans les sections choisies au préalable par les élèves. Tout ceci étant réalisé avant que les élèves n'expriment officiellement leurs vœux d'orientation.

Le bilan de ces actions a été fait lors de la rentrée scolaire 2003/2004, d'une part d'après un questionnaire sur les raisons du choix d'orientation, d'autre part sur l'ordre des vœux exprimés.

Dans le premier cas, les élèves ont répondu que ces actions ont été une aide à leur prise de décision d'orientation, dans le second cas les statistiques des commissions d'affection nous montrent que 95% des élèves présents ont été acceptés sur leurs premiers vœux. Ce qui en matière de motivation des élèves est primordiale.

Le bilan est donc globalement positif. A ceci s'ajoute cette année le projet des 3^e DVP qui s'articule sur le même principe mais de manière plus approfondie et plus officielle.

L'équipe éducative souhaite une reconnaissance et une institutionnalisation de ces investissements par la définition d'une mission, et l'octroi de moyens matériels et financiers de mise en œuvre, intégrés dans le statut des acteurs de l'équipe éducative s'impliquant dans ces travaux.

Ce travail ne portera ses fruits que si nous mettons en commun nos compétences et que nous accordons nos discours sur la valorisation des filières professionnelles. Aussi bien les enseignants, les membres de la direction, les C.O.P et l'équipe pédagogique des collèges.

En terme de Formation

Quel est l'objectif du lycée professionnel ? Est-ce de former uniquement à un métier ou de donner les technicités et les outils, afin de permettre aux élèves de s'adapter aux entreprises, sachant que la formation professionnelle se construit tout au long de leur vie ?

L'école a toujours pour base d'armer les élèves aussi bien des connaissances et des pratiques d'un métier, mais il est également important qu'ils puissent avoir accès aux connaissances qui leur

permettront d'acquérir une certaine ouverture d'esprit et un niveau de culture générale et non de se limiter à une formation purement technique.

Faut-il associer les acteurs économiques, les entreprises, à l'élaboration des programmes afin que le lycée colle absolument à la réalité, à l'évolution des métiers et aux exigences des entreprises ?

Il faut faire preuve d'une très grande vigilance quant à cette question. Celle-ci pose plusieurs problèmes.

- Les exigences, pour un même métier, peuvent être différentes selon l'organisation des entreprises. L'école ne peut former à ces variations trop importantes. Elle ne peut que doter les élèves des techniques essentielles en leur permettant de s'adapter
- L'ingérence des entreprises qui n'ont pour but que la rentabilité, risque de concentrer et de favoriser uniquement les matières professionnelles, afin de rendre les élèves, futurs employés, modelés aux profils recherchés et ainsi une trop forte spécialisation aux exigences de telle ou telle type d'entreprises
- La fluctuation du marché économique est également une variable trop aléatoire, qui risque de remettre en cause les formations proposées en fonction des orientations et des besoins des entreprises qui suivent l'évolution des marchés.
- De plus la trop grande corrélation entre formation professionnelle et profil du bassin économique régionale, risque de réduire les mobilités professionnelles de nos élèves
- Faut-il une part, prudente, d'une forme de partenariat qui exigerait une longue réflexion ?

L'adaptation de nos formations n'est pas un sujet que refuse les enseignants. Au contraire, nous proposons régulièrement l'ouverture de nouvelles filières, mais celles-ci nous sont refusées. Il serait souhaitable de revoir notre système de négociation ou de communication dans ce domaine.

Il est également important de rappeler qu'en matière de formation professionnelle, il existe une concurrence accrue même à l'intérieur de secteur public. N'est-il pas nécessaire de revoir la carte des formations ou de doter le lycée professionnel de formations complémentaires à celles existantes, afin de ne plus perdre cette population à qui nous ne pouvons proposer une suite à leurs études ?

Thème N°15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Quel est la part de d'Educatif dans le métier d'enseignant ? Comment l'intégrer dans le cadre du projet d'établissement ?

Nos objectifs d'enseignants faisant partie des référentiels sont :

- Les savoirs
- Les savoir-faire
- Les savoir-être

Les deux premiers objectifs sont clairement définis par la spécificités des techniques de chaque filières. Pour ce qui est du dernier cité ci-dessus, il existe des principes de base communs à l'équipe éducative, mais il reste à définir un grand nombre de comportement qui peuvent faire l'objet d'une appréciation et de sanctions éventuelles, différentes selon les individualités et les sensibilités de chacun.

Notre système est doté de plusieurs outils pour gérer les comportements intolérables et les manques de savoir-être.

- le règlement intérieur
- une heure de vie de classe

Force est de constater que ceci est totalement insuffisant compte tenu de l'évolution des situations et des incivilités rencontrées. La notion même d'incivilité doit être définie, nous devons également établir une trame commune à toutes les équipes éducatives de l'établissement, pour une cohérence et une crédibilité face à l'élève.

Sans pour cela normaliser le comportement des enseignants ou de tout autre membre de l'équipe, car il est nécessaire de garder notre sensibilité et nos propres limites de tolérance.

Ce qui est important de préciser également, c'est qu'en aucun cas les enseignants ne peuvent se substituer aux parents, quelles que soient les difficultés sociales de l'élève. Nous pouvons en tenir compte et parfois adapter notre dialogue pour les cas particuliers, mais nous avons des objectifs de formation pour l'ensemble d'une classe et il est impossible de privilégier notre concentration sur les uns plutôt que sur les autres. C'est pourquoi un travail en cohérence avec toutes les personnes de l'équipe éducative est à formaliser afin d'agir au plus tôt face à des actes d'incivilité. En mettant bien entendu l'accent sur la prévention et un recours limité si possible à la sanction.

Dans ce domaine, la communication à l'intérieur d'un même établissement est importante comme nous venons de l'expliquer auparavant, mais il serait souhaitable d'établir des relations avec l'extérieur.

Par exemple des échanges ponctuels sur la manière d'agir face à l'incivilité dans d'autres établissements, afin d'enrichir nos moyens d'actions mutuels et nos expériences. Nous n'avons pas tous le même cadre de vie ou les mêmes profils d'élèves. L'objectif étant d'établir une base d'information accessible selon les besoins.

Un autre domaine à ne pas négliger, c'est la **Formation Continue** des enseignants et de l'ensemble de l'équipe éducative aux méthodes de gestion des différentes formes d'incivilités. La réflexion porte sur les moyens matériel, financier et d'encadrement qui sont encore à déterminer.

Remarques complémentaires sur le débat

Postulat

Au fil du temps, l'école publique s'est définie plusieurs missions. Elle est à la fois un outil indispensable de maîtrise de la langue, de promotion sociale, d'égalité des chances et de formation à un métier.

Aujourd'hui, tous ces objectifs restent d'actualité, mais les moyens, les rôles des acteurs de la communauté éducative et les choix de filières ou des programmes sont des sujets certainement à redéfinir partiellement ou totalement.

Constat

Nous ne pouvons que regretter le manque d'implication de certains acteurs de la formation de nos élèves, comme les représentants du bassin économique, en l'occurrence les entreprises qui accueillent nos élèves lors des périodes de formation en milieu professionnel, ainsi que des parents, qui auraient apporté au débat une vision et une analyse différente et complémentaire à celle de l'équipe éducative.

Trois priorités pour l'école

- 1) L'égalité en dignité de toutes les filières générales, technologiques, professionnelles inspirée de l'adage "Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens".
- 2) Le travail sur la savoir être est un objectif prioritaire de la formation du CP au baccalauréat+.
- 3) Dans les LP : L'information sur la voie professionnelle en direction des collèges et des parents devrait être incluse dans le service normale des enseignants (1 professeur par filière devrait avoir 1 h comprise dans ses 18h pour assurer cette mission au niveau du Bassin d'éducation et de formation).